

AUX PAROISSIENS DE SAINT JEAN BOSCO

Dans un souci d'optimisation des ressources, les associations historiques de la paroisse (Amis de Saint Jean Bosco et Association Sainte Thérèse) ont été regroupées en une seule, dénommée

ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT JEAN BOSCO.

Rien ne change dans l'activité et le sens de l'action conduite par l'association, à savoir

renforcer les liens de la communauté paroissiale par l'organisation, entre autre, de diverses rencontres comme les repas, lotos, la kermesse annuelle, si chère à notre vie paroissiale.

L'association participe en outre à des actions caritatives liées au collectif alimentaire de Lons.

CETTE ASSOCIATION, C'EST VOTRE ASSOCIATION PAROISSIALE.

Une **assemblée générale extraordinaire**

se réunira

le **samedi 28 janvier 2023 à 14h30 (accueil à partir de 13h45)**

dans la **salle Bagatelle**

pour vous présenter les statuts et le règlement intérieur
et élire le conseil d'administration.

Venez nombreux soutenir l'association lors de cette réunion très importante pour la paroisse.

Pour adhérer à l'association, il vous suffit de remplir le bulletin d'adhésion au verso de ce document et de le remettre, accompagné du montant de la cotisation (personne seule 3€, couple 4€, famille 5€), lors de l'assemblée générale ou au presbytère de Saint Julien.

Un pot de l'amitié sera offert à la fin de l'assemblée.



BULLETIN D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT JEAN BOSCO

NOM	Prénom

Enfants mineurs

NOM	Prénom

N° tél fixe : _____

N° tél. portable : _____

Email : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Adhérent n° : _____

Cotisations :

Année								
Montant								
Année								
Montant								

Adhésion prise en compte le :

Par :